

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE MALZIEU FORAIN

Séance du 31 mars 2023

L'an deux mille vingt-trois et le trente-et-un mars à 20 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de MALZIEU-FORAIN dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Madame ROUQUET Colette, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 27 mars 2023.

Membres en exercice: 11 Présents: 9 Votants: 9 Pour:9 Contre:0

PRÉSENTS : BASTIDE Nathalie, BOULET Hervé, CHALMETON Hervé, DELMAS Jean, LAURAIRE Franck, MALIGE Damien, PRADAL Marc, ROUQUET Colette, SOULIER Jean-Louis

ABSENTS: DEVAUD Thomas, ROBERT Joseph

ABSENTS représentés avec procuration:

Mr MALIGE Damien a été nommé secrétaire.

**OBJET: Piste Forestière - Résultat de l'appel d'offres
2023_30**

Vu la délibération n°2022-02 en date du 12 février 2022 concernant les travaux de la piste Forestière;

Vu l'appel d'offre réalisée entre le 17 novembre 2022 et le 28 février 2023;

Vu les critères de choix des entreprises : 80 % prix et 20 % moyens humains et planning;

Vu le tableau d'analyse des offres réalisé par l'ONF :

Entreprises	Prix HT	Note Totale	Rang
MARQUET TP	76 364,00 €	100	1
SAS CUBIZOLLE	100 425,00 €	79,43	2
TP MARGERIDE	97 045,00 €	74,85	3
ROGER MARTIN	109 943,80 €	72,07	4
ENGELVIN	114 854,00 €	71,79	5
BEAU TP	161 029,00 €	50,24	6

Vu la commission d'appel d'offres qui s'est déroulée le 31 mars 2023 à 11h ;

Madame la Maire,

PROPOSE de confirmer le choix de la commission d'appel d'offres et de retenir l'entreprise MARQUET TP pour un montant total de 76 364 € HT soit 91 636,80 € TTC;

Le conseil municipal après en avoir délibéré :

DECIDE de retenir l'entreprise MARQUET TP pour un montant total de 76 364 € HT soit 91 636,80 € TTC;

AUTORISE Madame la Maire à signer toutes les pièces relatives au marché;

DONNE toute délégation à Madame la Maire pour l'exécution de la présente délibération.

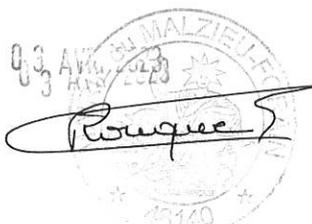
Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme.

Rendu exécutoire après

Préfecture de Mende (Lozère)
Date de réception de l'AR: 03/04/2023
048-214800898-20230331-2023_30-DE



La Maire,
Colette ROUQUET.